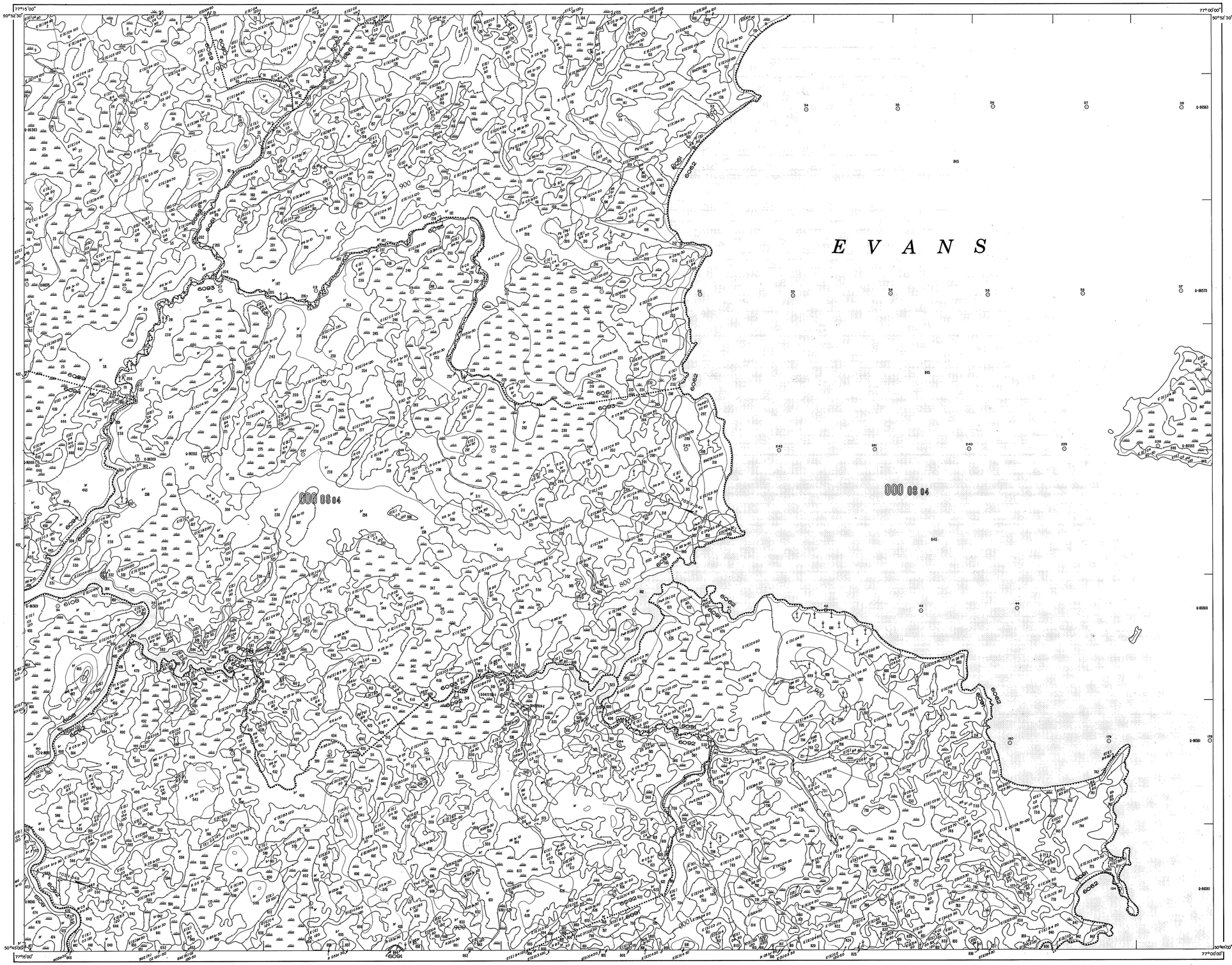

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (Me)
— — à mélèze (plantation)	R (Me) P
Pessière	E
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pessière	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (Me)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (S) P
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (S) P
— — (plantation d'épinette noire)	E (S) P
— — (plantation d'épinette rouge)	E (S) P
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pessière résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) P
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — et/ou rouge (Pb occupant plus de 75% de la pinède résineuse)	Pb (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(E)
— — — — avec mélèze	Pb(Me)
— — — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — — avec pruche	Pb (T)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la pinède résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pruche	Pr (T)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la pinède résineuse)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(Me)
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec pruche	Pg (T)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg P
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la cédrière résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (T)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (C) P
Pruchière	T
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pruchière résineuse)	T (T)
— — à thuya (cèdre)	T (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	T (E)
— — à mélèze	T (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	T (Pb)
— — à pin rouge	T (Pr)
— — à pin gris	T (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	T (S)
— — (plantation)	T (T) P
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pinède résineuse)	Me (Me)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à pruche	Me (T)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me(Ee)
— — (plantation de mélèze du Japon)	Me(Ej)
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr(R)
— — — — — avec bouleau	F1 B	F1 B(R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (T)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg(R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb(R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr(R)
— — — — avec épinette	BB P	BB P (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière à érable rouge résineux	Er R	Er R (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — sur station humide	M Fh	M Fh (R)

FEUILLUS (groupements)

	F
Feuillus	F1
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide (plantation)	F P
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplemens	Pe
Érablière rouge	Er
Érablières	Er Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Er S P
— — de bouleau jaune	Bj P
— — de peuplier	Pe P
— — de peuplier hybride	Ph P
— — de tilleul d'amérique	Tl P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle en bandes	cr
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cT
Brûlis	br
Chablis totale	chT
Épidémie sévère	el
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE			FORÊT ÉTAGÉE		
CLASSES		TIGES DE:	CLASSES		
10 (ans)	:	0-20 ans	70-100(ans)	:	30-70 (ans)
30	:	21-40	90-30	:	30-80
50	:	41-60	101-30	:	30-90
70	:	61-80	90-50	:	50-80
90	:	81-100	101-50	:	50-90
100	:	101 et plus	101-70	:	70-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus âgées de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges son plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (+25m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	rien
Moyenne	31 à 40 %	*
Forte	41 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 C1 cp 10 m G

- S: sapinière
- 1: classe de densité
- E: épinette
- 1: classe de hauteur
- C1: classe de pente
- cp: coupe partielle
- 10: classe d'âge
- m: perturbation
- G: origine
- cl: classe de perte
- 10: classe d'âge
- ch: chablis
- 1: classe de hauteur
- E: épinette noire
- 1: classe de densité
- R: résineux
- C: cédrière
- 10: classe d'âge
- 1: classe de pente
- 1: année de l'origine
- 1: origine
- 1: classe de hauteur
- 1: classe de densité
- 1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - GROUPE POURIN, THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	86
Unité d'aménagement	3
Unité de sondage	5
Bloc d'aménagement	000
Mode de tenure ou de gestion	06
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	404
Bassin primaire	02
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	6062 *
Région écologique	12c
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière:
- Photographie aérienne: 1986
- Année de publication: 1987
- Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /11/ 86
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-N-4 S.E. S.O.	32-N-3 S.E. S.O.	32-N-2 S.E. S.O.
32-K-13 N.E. S.E. S.O.	32-K-14 N.E. S.E. S.O.	32-K-15 N.O. S.E. S.O.
32-K-12 N.E.	32-K-11 N.O.	32-K-10 N.O.

32 K / 14 S. E.